

Information Patient

Exposition au VIH

Vous avez potentiellement été exposé au VIH.

Il existe un traitement post exposition (TPE) pour prévenir la transmission après un accident d'exposition viral (un rapport sexuel non protégé, par exemple).

Le traitement doit être pris le plus vite possible, dans les 4 h, au plus tard 48h. Ce délai dépassé, vous ne pouvez pas recevoir ce traitement.

Toutefois, il est nécessaire de prendre un rendez-vous dans un centre expert pour une consultation de santé sexuelle.

Les centres experts sont :

**Centre Gratuit d'informations, de
Dépistage et de Diagnostic
(CeGIDD)**

8 avenue Baquis

06000 Nice

(Tram L1 : arrêt Jean Médecin)

04 89 04 55 60

cegidd06@departement06.fr

**Service des Maladies Infectieuses et
Tropicales**

Hôpital Archet 1

151 Route de Saint-Antoine de

Ginestière

06200 Nice

(Bus 10 : arrêt Hôpital Archet)

04 92 03 54 67

infectiologie@chu-nice.fr



Pour vous rendre au CeGIDD, scannez le QRCode



Pour vous rendre à l'hôpital Archet, scannez le QRCode

**Un membre de l'équipe du Service des Maladies Infectieuses et Tropicales
vous contactera pour organiser la suite de votre prise en charge.**

Si vous pensez avoir un risque d'être enceinte, vous pouvez vous diriger vers une pharmacie dans les 72h pour vous procurer une contraception d'urgence gratuite (pilule du lendemain).

Pensez à réévaluer votre contraception avec votre sage-femme, votre médecin généraliste ou votre gynécologue.